

Date : 8 novembre 2023
 Durée : 2h
 Présidence assurée par : Mme Ravily et Mme Frey.

Étaient présents :

	KERFOT	YVIAS
Enseignants	Mme MELIKIAN Mme RAVILY	Mme BEAUME Mme FREY Mme OTTOGALLI-MOREL
Parents	Mme COUDURIER M. GALIN	Mme BEST Mme LE GUILLY M. LE PICARD
Mairies	Mme SAMSON-RAOUL Mme CLECH	Mme LE GRAET Mme EON
Excusés	Mme MENAGER, Mme JAFFRELOT, Mme DELHOMEZ, Mme LE SAUX, Mme LE BAIL	

I – Élections des représentants de parents d'élèves

Les directrices remercient les parents qui se sont présentés :

Sont élus à Yvias :

- Mme BEST Laura
- Mme LE GUILLY Christelle
- M. LE PICARD Clément

Sont élus à Kerfot :

- Mme COUDURIER Céline
- M. GALIN Nicolas
- Mme LE BAIL Kristianne
- Mme LE SAUX Gwendoline

Cette année, les élections se sont déroulées uniquement par correspondance, comme cela avait été décidé lors du précédent conseil d'école.

Taux de participation : à Yvias : 56,69 % à Kerfot : 63,95 %

A Kerfot, le compte-rendu sera consultable sur le cahier de liaison en ligne via le site educartable. Il sera aussi lisible sur le site de la commune (kerfot.fr).

A Yvias, le compte-rendu sera consultable sur le cahier de liaison en ligne via le site educartable. Il sera aussi lisible sur le site de la commune (Yvias.fr)

II – Effectifs

YVIAS			KERFOT	
Mme Beaume TPS : (+1 en janvier) PS : 19 MS : 6	Mme Frey MS : 10 GS : 16	Mme Ottogalli-Morel Mme Jaffrelot CP : 17 CE1 : 7	Mme Mélikian CE1 : 6 CE2 : 9 CM1 : 6	Mme Ravily CM1 : 12 CM2 : 14
25 élèves (+1 en janvier)	26 élèves	24 élèves	21 élèves	26 élèves
75 élèves (+7 par rapport à 2022/2023 sans compter le TPS et + 8 en le comptant = 76)			47 élèves (-4 élèves par rapport à 2022/2023)	
122 élèves au total sur le RPI en 2023-2024(+3 élèves par rapport à 2022-2023 sans compter le TPS)				

(*Mme Jaffrelot assure la décharge de direction un lundi sur 3 à Yvias
Et Mme Paranthoen assure la décharge de direction un lundi sur 3 à Kerfot)

Rappel : Les élèves habitant Kerfot ou Yvias sont prioritaires sur toutes les autres inscriptions, ainsi que les élèves habitant des communes de proximité où il n'y a pas d'école.

Au regard des effectifs des classes maternelles, nous limitons l'admission à un seul TPS au mois de janvier (le plus âgé des préinscrits).

III – Règlement intérieur

Nous souhaitons modifier le règlement intérieur cette année en ajoutant en point dans la partie 3 « Vie scolaire »

Programme pHARe : **la loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement (Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019- art.5), droit repris dans l'article L511-3-1 du Code de l'Éducation. « Aucun élève ne doit subir, de la part des autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique et mentale. »**

Dans ce cadre, notre école, comme toutes celles de la circonscription a adhéré à la charte d'engagement du programme pHARe. L'enjeu est de prévenir et d'intervenir sur les phénomènes d'intimidation et de harcèlement, et de former une communauté protectrice soucieuse du bien-être à l'école.

Pour rappel, voici la définition du mot harcèlement : « Le harcèlement est un mode de persécution consistant à enchaîner de façon répétée des agissements ou des paroles hostiles, avec un déséquilibre de force, afin de démoraliser et d'affaiblir psychologiquement la personne qui en est la victime. »

Approbation des règlements intérieurs pour l'année scolaire 2023-2024 : oui

IV – PPMS

Il existe deux types de plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) : l'un prend en compte les risques majeurs naturels et technologiques et l'autre l'attentat-intrusion.

Ils permettent aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Des exercices sont réalisés dans l'année pour tester ces protocoles. Des fiches actions sont placés dans les lieux stratégiques de l'école.

V – Projets pédagogiques

Yvias :

- L'école maternelle (classes rouge et verte) : le projet d'école dehors continue. Chaque jeudi matin, nous réalisons des activités pédagogiques dans l'environnement proche de l'école. Nous avons une animatrice nature qui intervient à dix reprises auprès des enfants, celle-ci est rémunérée par l'amicale laïque.

Nous tenons particulièrement à remercier M. et Mme Bobo, les parents de Pauline (GS) et Camille (PS) qui nous accueillent, les adultes et les 50 enfants de maternelle, sur leur terrain.

- La classe de CP-CE1 se lancera cette année dans le projet de l'école dehors en accompagnant les sorties des classes maternelle à raison de 4 sorties cette année au printemps.
- Tous les mardis et jeudis après-midi, les CP-CE1 iront à la piscine du 7 novembre au 15 décembre.
- A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore défini nos projets de sortie de fin d'année.

Kerfot :

- Dans le cadre de la liaison école/collège, l'école a participé au cross avec les 6èmes le 12 octobre.
- La visite du collège Chombart de Lauwe aura lieu la semaine du 4 décembre.
- Les élèves iront à la piscine les lundis et vendredis du 8 janvier au 9 février.
- La classe de mer est prévue du 25 au 29 mars à Port – Blanc.
- La classe de CE1-CE2-CM1 va réaliser un projet autour du feuilleton d'Ulysse.
- Enfin les deux classes travailleront sur les Jeux Olympiques après Noël.

Opérations prévues sur le RPI cette année :

Les photos individuelles auront lieu le lundi 20 novembre. En raison du plan vigipirate urgence attentat, seules les photos de fratries qui sont sur le même site seront réalisables.

Les photos de classe viendront ultérieurement, la date n'est pas encore définie pour l'instant.

Nous allons refaire l'exposition de travaux d'élèves commune aux deux écoles. Celle-ci aura lieu du lundi 15 avril au vendredi 19 avril dans la salle municipale de Kerfot et sera visible sur les heures d'ouverture de la mairie durant cette semaine-là.

Afin de passer un bon moment entre les parents et les différentes équipes, et d'impliquer également, davantage les enfants à la réalisation de ce moment, l'organisation du vernissage a été discutée. Différentes suggestions ont été faites. Les enseignantes ont bien noté les remarques et vont réfléchir à la réalisation de ce projet.

VI- Travaux

- A Yvias

Nous remercions la mairie pour le remplacement du tapis de la classe verte et le remplacement de la rambarde de sécurité d'accès aux toilettes des CP-CE1 dans la cour. Nous la remercions également pour l'investissement qui a été fait dans l'achat d'une rampe d'accès amovible pour fauteuil roulant. Cela s'est avéré très utile car nous avons eu deux enfants en fauteuil roulant durant la première période scolaire.

Une révision des ordinateurs de la classe verte et de direction est demandée pour améliorer leurs performances car cela devient difficile de travailler avec. De plus l'antivirus informatique de l'école a expiré. La mairie a pris bonne note de cette demande.

- A Kerfot : /

VII – Questions diverses

par les enseignants : /

par les mairies : /

par les parents : /

Le 2^{ème} conseil d'école est prévu mardi 13 février à 18h, à Kerfot.


Signatures :

Mme Ravily



A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Ravily', with a horizontal line underneath.

Mme Frey



A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Frey', with a long horizontal line extending to the right.